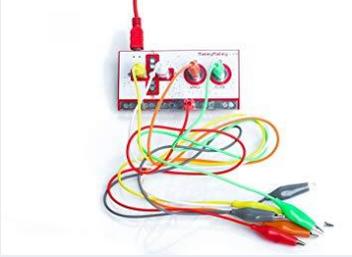


« Atelier Makey-Makey »

Présentation	<ul style="list-style-type: none">- Proposez une animation conviviale et ludique. Le Makey-makey permet de transformer n'importe quel matériau conducteur (le corps humain, les plantes, la pâte à modeler, les fruits et légumes, les objets métalliques...) en « manette de contrôle » ou « bouton de lecture » et de l'associer à un son ou à une directive.
Technologies présentées	<ul style="list-style-type: none">- Makey-makey <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"></div>
Besoins techniques	<ul style="list-style-type: none">- Au minimum un kit makey makey- Un ordinateur- Le logiciel libre et gratuit Scratch (qui permet d'associer un son à une touche de clavier)- Espace de 20 m²- 2 tables- Des chaises- Prises de courant
Organisation humaine	2 personnes mobilisées durant l'animation pour encadrer et aider les participants.
Public	Tout public à partir de 7 ans

«Atelier Makey Makey en autonomie»

Nombres de participants

10 participants par session maximum

Durée

De 1h à 1h30

Les ateliers peuvent se dérouler sur une journée avec 2 sessions :

1 session le matin : 10h à 12h

1 session l'après-midi : 14h à 16h

Points de vigilance

- L'animation se tient dans la bibliothèque si possible, dans la salle des fêtes ou dehors si le temps le permet.
- Les participants s'inscrivent à l'avance.
- Le jour J, si 10 participants constituer des binômes
- L'animation génère du bruit, penser à informer le public
- Être le plus clair possible sur les modalités d'inscriptions.

Missions de la bibliothèque accueillante

- Communication en amont via le site de la mairie et réseaux sociaux, flyers, journal local, bibliothèque, commerces, autres bâtiments de la commune, mailing (1 mois avant et relancer 15 jours avant l'atelier)
- Gestion des inscriptions par la médiathèque
- Installation, la veille, de la « zone atelier » dans la bibliothèque et test du matériel
- Installation de la « zone atelier » dans la bibliothèque (J-1 avant l'atelier)
- Evaluation de l'animation quantitatif (nombre d'inscrits, nombre de spectateurs ,etc) et qualitatif (ex : élu s'est déplacé, article de presse etc...)